

Le 25 mai 2017

Office de consultation publique de Montréal
A/S Élise Naud, Secrétaire de commission
1550, rue Metcalfe – Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Objet : Questions de la commission chargée de la consultation publique sur le PDUÉS des quartiers aux abords de l'échangeur Turcot.

Madame Naud,

Pour faire suite à votre lettre du 18 mai 2017, nous vous transmettons les réponses aux questions qui ont été soumises par la commission suite à la séance d'information.

Q-1 La commission comprend que la désignation des deux secteurs d'intervention prioritaires est liée à la proximité de l'autoroute 15. Est-ce que des actions de même nature sont envisagées pour le secteur localisé autour de la rue Cazalais en raison de sa proximité de l'échangeur et de son enclavement?

Bien que les actions proposées par le PDUÉS touchent l'ensemble du territoire, les secteurs d'intervention prioritaires de l'Église et Cabot ont été identifiés en raison des nombreux terrains libérés par la reconstruction de l'autoroute. La désignation de ces deux secteurs n'est pas liée à la proximité de l'autoroute, mais plutôt par le fait qu'ils sont particulièrement déstructurés par le nouveau tracé et la reconfiguration des voies de circulation. Pour le secteur Cazalais, de concert avec la Ville de Montréal, le Ministère prévoit l'aménagement d'espaces verts entre l'autoroute et les résidences.

Q-2 En lien avec la Stratégie d'intervention pour les artères commerciales, outre le boulevard Monk et la rue Notre-Dame Ouest, est-ce que d'autres rues ou sections de rue pourraient bénéficier du programme de soutien à la diversité commerciale ?

Ce programme s'applique à l'ensemble de l'arrondissement pour les rues Monk, Notre-Dame, Wellington et Centre. Pour le territoire du PDUÉS, seules ces deux rues sont visées par le programme.

Q-2.1 La commission aimerait également avoir de plus amples informations sur ce programme de soutien à la diversité commerciale.

L'ensemble des détails du programme peuvent être consultés via le lien suivant :
<https://pmemtl.com/sud-ouest/soutien-diversite-commerciale/>

Q-3 Sachant que le ratio de superficie de parcs par 1 000 habitants est de 1,28 ha pour l'arrondissement du Sud-Ouest, de 1,08 pour Côte-Saint-Paul/Émard et de 1,19 pour Saint-Henri :

Q-3.1 Avez-vous un objectif chiffré pour le territoire du PDUÉS?

Les intentions du PDUÉS sont de maximiser le verdissement, c'est-à-dire créer le plus grand nombre d'espaces verts possible. De ces espaces verts, certains terrains seront destinés à des mesures de mitigation alors que d'autres pourront être aménagés en parcs, selon l'avis de la Direction régionale de santé publique. Les objectifs chiffrés en matière de parcs devraient plutôt figurer dans un document de planification plus large, c'est-à-dire à l'échelle de l'arrondissement et des quartiers.

Q-3.2 Si oui, les projets de verdissement et autres inscrits dans la version préliminaire du PDUÉS permettent-ils d'atteindre cet objectif?

Q-4 En référence à l'action 19 « Mettre en place des outils de communication et d'échange » et outre les outils web mentionnés, disposerez-vous de d'autres moyens de communication plus traditionnels (par exemple, ligne téléphonique dédiée, etc.)?

En plus de la plateforme web Réalisons MTL <http://www.realisonsmtl.ca/pduesturcot> il est possible de communiquer avec l'équipe du PDUÉS par courriel pdues@ville.montreal.qc.ca et par fax au 514.872.1945. Par ailleurs, l'équipe du PDUÉS est en contact avec les organismes œuvrant sur le territoire et toute demande spécifique peut être communiquée aux membres de l'équipe via ceux-ci.

Q-5 Les nuisances liées à la présence de la voie ferrée sont identifiées à la carte de la page 37, se situant entre les rues Saint-Rémi et Sainte-Marguerite. Est-ce que des mesures de mitigation spécifiques y sont prévues ?

Le Ministère prévoit le réaménagement de l'allée des Tanneries entre les rues Saint-Rémi et de Courcelle. Notamment, un talus acoustique sera aménagé en bordure de la voie ferrée.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, Madame Naud, nous vous prions de recevoir nos plus sincères salutations.

Louis-Henri Bourque

Chef de division permis et inspections

LHB/PD/MD/JG